



**Association Romande des Intermédiaires Financiers**

Rue de Rive 8 - Case postale 3178 - 1211 Genève 3

Tél. 022 310 07 35 - Fax 022 310 07 39 - www.arif.ch - info@arif.ch

**TARIFS DES ÉMOLUMENTS  
DU REGISTRE DES CONSEILLERS TENU PAR L'ARIF  
Effet au 01.01.2022**

1ère inscription au Registre (en ligne) (valable 2 ans)	CHF 640.-
Tarif réduit (par conseiller) pour inscription en nombre	
Mutations :	
Modification des données importantes fournies lors de l'inscription au sens de l'art. 41 al. 1 OSFin.	Aucun émolument <i>(sauf changement de prestataire)</i>
Émoluments supplémentaires pour charge de travail extraordinaire ou difficultés particulières (art. 42, al.3 OSFin)	Selon temps consacré
Autres décisions et prestations	Selon temps consacré
Tarif horaire selon fonction	CHF 100 à 500

Décisions et prestations urgentes (art. 42, al. 6 OSFin)	Émoluments majorés de 50%
Surtaxe en cas de prestataire supplémentaire	CHF 250.- par prestataire
Changement de prestataire	CHF 300.- par prestataire

Renouvellement à l'échéance de 2 ans	CHF 500.-
--------------------------------------	-----------

V06032023